

Deuxième langue – ITALIEN – EXPRESSION ECRITE

A la veille des célébrations du 150^{ème} anniversaire de l'unité de l'Italie qui s'ouvrent en 2011, de nombreux articles parus dans la presse italienne s'interrogent sur la réalité de cette unité et sur ses fondements actuels.

Le texte proposé cette année pour l'épreuve d'expression écrite est signé de Walter Barberis, professeur d'histoire contemporaine et traite de ce sujet dans un article du quotidien turinois *La Stampa* intitulé « *Tanti pezzi non fanno l'Italia* » (Tant de morceaux ne font pas l'Italie).

Le titre annonce déjà la thèse soutenue par l'auteur et introduit les questions posées aux candidats. La première, portant sur la compréhension du texte, avait pour objet les éléments qui, d'après Walter Barberis, au cours des siècles, ont le plus contribué à donner à l'Italie sa physionomie actuelle. La deuxième question, en revanche, sollicitant plus directement la réflexion du candidat, l'invitait à s'exprimer sur l'idée, évoquée dans le texte, de « merveilleuse mosaïque » que l'Italie a pu former dans le passé.

Le nombre de copies corrigées cette année est de 371, ce qui constitue une augmentation de 20 copies par rapport à la précédente édition du concours. Le nombre de copies ayant obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne est de 200 et l'éventail des notes s'étend de 0 à 18.

La correction des copies fait apparaître certaines lacunes chez les candidats qui méritent d'être soulignées. Tout d'abord, de nombreuses copies attestent une connaissance insuffisante des adjectifs et des pronoms numéraux : on peut lire, par exemple, "il secolo venticento", "19nd secolo" ou encore "il diciassette-esimo". Dans le même esprit, on note également "Novento" à la place de "Novecento". Comme cela a déjà été souligné lors de précédents rapports, l'orthographe demeure souvent un problème pour les candidats. On peut citer, à titre d'exemple, le groupe 'gha' (ainsi que 'ghu' et 'gho') qui, en tant que tels, n'existent pas en italien (sauf pour des rares mots d'origine étrangère) : par conséquent, "leggha", "riccho", "lunggho" ou "larggho" etc. sont à considérer comme des fautes inadmissibles aussi bien en LV1 qu'en LV2.

De plus, plusieurs copies attestent une méconnaissance des fondamentaux de la géographie et de l'histoire italienne : “il Friugli e Giulia” pour la région Friuli Venezia Giulia, il “Rinascimento” et, *dulcis in fundo*, le Risorgimento placé au “XII siècle”. En outre, l'évitement systématique de l'emploi des pronoms (qui témoigne, comme déjà remarqué dans le rapport 2009, d'une méconnaissance de la grammaire de base), a des répercussions sur l'ensemble de la construction du texte et de son sens. Des tournures telles que “l'Italia ha conosciuto dei movimenti che hanno cambiato l'Italia” ou “l'Italia ha fatto molti progressi per quanto riguarda la determinazione dell'Italia” constituent des exemples de ce vide, aussi bien du point de vue de la forme que de celui du contenu. La méconnaissance des conjugaisons verbales est une autre lacune grammaticale à signaler : pour le mode indicatif, le participe passé des verbes irréguliers usuels (“scrivato” pour “scritto”, “condividato” per “condiviso”, “permito” pour “permesso”), ou pour l'imparfait (“eravano” pour “erano”). La forme pronominale et la tournure impersonnelle (“ci si deve chiedere” et non “si deve chiedersi”) ne sont pas non plus assimilées.

Du point de vue lexical, on peut souligner la difficulté que présentent pour nombre de candidats des mots d'usage courant, tels “sviluppo” (développement) et surtout “Europa” et “europeo” (le plus souvent rendu par “Europea” et “europeano”). On constate l'emploi de plus en plus fréquent de tournures ou expressions forgées sur le français : “allora che”, “Garibaldi o ancora Mazzini”, “l'Italia conosce il boom economico”, la confusion entre finalement/infine, l'emploi répété de “mostrare” à la place de “far vedere”.

La ponctuation, enfin, est de plus en plus aléatoire et, très souvent, on trouve des phrases sans point ou bien avec trois points de suspension. Doit-on rappeler aux candidats des concours que la langue écrite obéit à des règles différentes de celles de la langue orale, et que seul le respect de ces règles permet de rédiger un texte à la fois lisible et sensé ? C'est le cas des meilleures copies, où une bonne maîtrise de la langue va de pair avec la richesse du vocabulaire, l'emploi de tournures idiomatiques et un sens du style de l'italien écrit.